

Voici ce que disent Louis GILLE, Alphonse OOMS et Paul DELANDSHEERE dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 2 : 1916) du

MERCREDI 23 AOUT 1916

La saisie des stocks de tissus et articles blancs, telle qu'elle fut ordonnée il y a un mois, a été jugée incomplète par les spécialistes attachés au Gouvernement général (1). M. von Bissing étend aujourd'hui cette saisie à tous les articles ci après :

- a) Les essuie-mains de tout genre, serviettes de toilette, essuie-mains de cuisine, serviettes de bain, etc., lorsqu'il s'agit d'un stock de plus de 60 pièces d'une même qualité, sans qu'il soit tenu compte de la couleur, du dessin ou des dimensions ;
- b) les mouchoirs de poche, lorsqu'il s'agit d'un stock de plus de 60 pièces ;
- c) les draps de lit, lorsqu'il s'agit d'un stock de plus de 15 pièces;
- d) les chemises pour hommes, lorsqu'il s'agit d'un stock de plus de 30 pièces ;
- e) les gants à mailles (tricotés) et les mitaines, pour homes et garçonnets, lorsqu'il s'agit d'un stock de plus de 60 pièces ;
- f) les écharpes pour hommes et garçonnets, lorsqu'il s'agit d'un stock de plus de 60 pièces.

Du coup, tout le commerce qui vit de ces produits est frappé à mort.

(1) Voir 29 juillet et 17 août :

<http://www.idesetautres.be/upload/19160729%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

<http://idesetautres.be/upload/19160817%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>